

Remorque pour engins de sport

Marque de fabrique

A T L A S

Type

T 6 *)

Fiche d'homologation No

CH 9018 30

Constructeur Identification

Remorques ATLAS, Etablissement Marcel Coulet, 26120 Chabeuil / France
"T 6" ou "T 6 V" ou "T 6 M" sur plaquette du constructeur

Plaquette constructeur

à droite, à l'avant, latéralement sur timon

Numéro du châssis

à l'avant, en haut sur timon

Importateur principal

GENEVE-PLAISANCE, 12, rue de Bâle, 1201 Genève

Véhicule homologué

35072

Châssis

Nombre d'essieux

1

Nombre de roues

2

Suspension

caoutchouc

Direction

-

Frein de service

-

Frein d'arrêt

mécanique, à expansion interne

Carrosserie

Remorque à bateaux

Dimensions

intérieur extérieur

Longueur

4630-5500

Largeur

1660

Hauteur

1060

Porte à faux

av

av

ar

1230-2100

Empattement

Voie

av

ar 1390

Dist. anneau axe

av

ar 3400

Distance pivot

- axe ar

Poids

avant

arrière

total

Poids à vide

30

110

140

Charge utile ou

selon bateau

Poids effectif

Poids total

Garantie fabrique

35

500

495

Dimens. pneus

4.50 - 10

Ply / bar

6 / 4,5

Charge

670

pour V max

120

Vitesse maximale selon constructeur

100

Vitesse maximale selon tenue de route

80

Equipement	
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	R-S1 (E)
Clignoteurs	av _____
	ar <u>2a</u> (E)
Catadioptres	av <u>I</u> (E)
	lat. <u>I</u> (E)
	ar <u>III</u> (E)
Feux de gabarit	av <u>A</u> (E)
	lat. _____
	ar _____
	ar vers l'av _____
Eclairage plaque	<u>combiné avec feu rouge</u>
Cale	<u>-</u>

Moteur de travail	
Marque	_____ Type _____
Bruit	_____ à t/min _____
Silencieux	_____
Mesure des gaz	_____
Déparasitage	_____

Indications pour le permis de circulation	
Genre remorque	<u>Remorque pour engins de sport</u>
Marque et type	<u>A T L A S T 6M</u>
FH-No CH	<u>9018 30</u>
Carrosserie	<u>Remorque à bateaux</u>
Poids à vide	<u>140</u> Charge utile <u>s. bateau</u>
Poids de service	_____ Poids total <u>s. véhic.</u>

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Types : T 6 = Standard / T 6 V = pour bateaux à voiles
T 6 M = pour bateaux à moteur
- §) Equipement : câble ou chaîne de sécurité obligatoire
Bavettes arrière exigées

Lieu et date de l'homologation
Genève, 22.5.1979

Service fédéral d'homologation